

# 6

JUIN  
2025

## ESPRIT SERAS-TU LÀ ? LA PROTECTION DE LA FACULTÉ DE PENSER DES CITOYENS

**08h30** Accueil des participants

**08h45** Allocutions d'ouverture

Fabrice GARTNER, Doyen de la Faculté DSEG de Nancy  
André MOINE, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

### « PENSER » : UN APPRENTISSAGE DURABLE POUR UNE CITOYENNETÉ EFFECTIVE

Sous la présidence de Fabienne GREFFET, Professeure de science politique, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

**09h00** L'École face au défi de l'éducation à la pensée critique des futurs citoyens

Gaëlle Gaëtane CHAPPELLE, Coordinatrice pédagogique de la formation d'enseignants, Université de Namur (Belgique)

**09h30** Un accès des citoyens aux nourritures de l'esprit

Marie-Claire MARTEL, Juriste, Membre du Conseil économique social et environnemental

**10h00** Les apports médiatiques en faveur d'un discernement politique du citoyen

Nathalie SONNAC, Professeure en sciences de l'information et la communication, Université Paris Panthéon-Assas / IFP

**10h30** Échanges avec la salle

**11h00** Pause

**JOURNÉE D'ÉTUDES - AMPHI AR06 - FACULTÉ DE DROIT DE NANCY**

Réseau WIFI : eduroam / Identifiant : e.irenee@invites / Mot de passe : Xsbkar58

### « PENSER » : UNE RÉSISTANCE CITOYENNE AUX TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Sous la présidence de Gildas RENO, Maître de conférences en science politique, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

**11h15** La protection de l'intégrité mentale du citoyen contre les atteintes neurotechnologiques

Laure THOMASSET, Enseignant-chercheur en droit privé, Institut catholique de Paris

**11h45** La liberté d'expression contre la liberté de pensée ? Réflexion sur l'encadrement juridique des algorithmes des réseaux sociaux

Raphaël DÉCHAUX, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

**12h15** Pause déjeuner

**14h00** Pour protéger notre faculté de penser, décrire correctement l'automatisation électrique (dite IA) et saisir son pouvoir séducteur

Christopher POLLMANN, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

**14h30** Échanges avec la salle

### « PENSER » : UNE « RESSOURCE NATURELLE D'HUMANITÉ » POUR LES CITOYENS DU MONDE

Sous la présidence de Christophe FARDET, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

**15h00** Crise de la pensée et crise démocratique

Marion BOURBON, Agrégée et Docteure en philosophie, chercheuse associée, Université Bordeaux Montaigne / SPH UR4574

**15h30** Pause

**15h45** L'émergence nécessaire d'une protection universelle de l'esprit humain

Mark HUNYADI, Professeur de philosophie sociale, morale et politique, Université catholique de Louvain (Belgique)

**16h15** Penser la protection juridique de la faculté de penser

Jochen SOHNLE, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

**16h45** Échanges avec la salle

**17h30** Fin de la journée d'études

6  
JUIN  
2025

# ESPRIT SERAS-TU LÀ ? LA PROTECTION DE LA FACULTÉ DE PENSER DES CITOYENS

À la suite des réflexions menées lors de la journée d'études sur les nécessités démocratiques de s'appuyer sur une vérité commune et de préserver parallèlement la liberté d'opinion[1], une étude complémentaire peut être menée sur la faculté qu'a le citoyen de « tout simplement » penser. En effet, les pratiques de manipulation ou les mensonges (évoqués lors des échanges de la journée d'études précédente) reposent en partie sur le potentiel engourdissement intellectuel des citoyens. Celui-ci est dû à des facteurs multiples qui entament la volonté ou la capacité des hommes à être des citoyens c'est-à-dire des personnes qui se forment leurs opinions en « toute connaissance de cause ». La liberté individuelle de pensée est consacrée dans les textes mais le devoir civique de penser n'est pas retenu, or il est indispensable à la qualité de la démocratie et à sa perpétuation. Cette faculté humaine de penser, c'est-à-dire, outre de se penser (*cogito ergo sum*), de comprendre ce qui est et d'imaginer ce qui n'est pas, de relier, par le présent, le passé et le futur, devrait dès lors faire l'objet de politiques publiques adaptées et efficaces et d'une protection juridique.

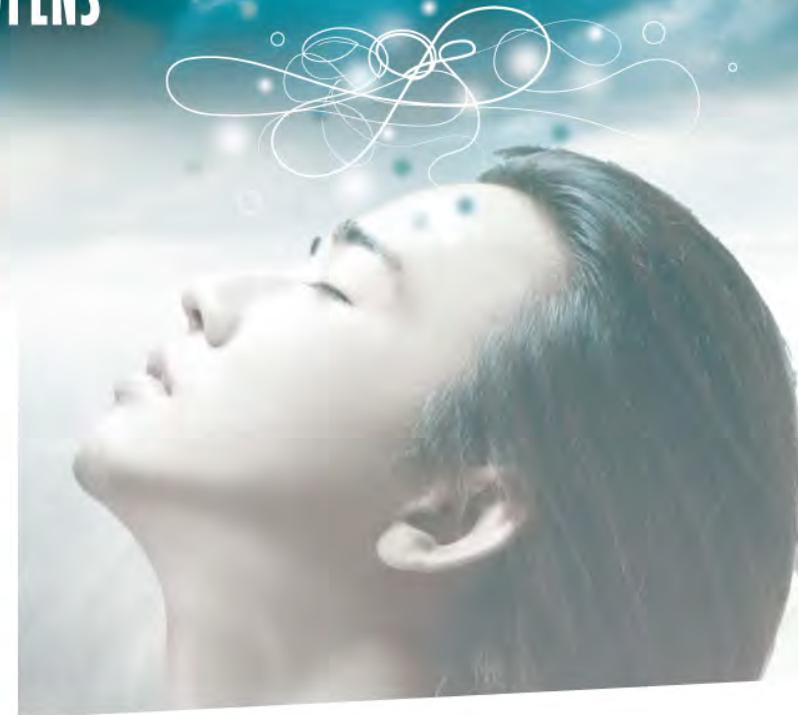
La faculté de penser subit en effet diverses atteintes qui tendent à l'amoindrir et pourraient conduire à affecter l'humanité dans son ensemble, dans son évolution et dans ce qu'elle est. Le désintérêt pour la chose publique, l'affaiblissement de l'esprit critique, le rétrécissement de l'horizon culturel, la médiatisation technologique du rapport au monde, la désinformation algorithmique sont autant d'atteintes à la faculté de penser et qui nuisent potentiellement à l'avenir de régimes « démocratiques et sociaux ». L'apathie des citoyens affecte(ra)it leur autonomie individuelle et collective et ouvre(ra)it la porte à l'avènement de régimes autoritaires nés de propositions simplistes ou mensongères. Or « L'autonomie est [...] un principe de la dignité de la nature humaine et de toute nature raisonnable » (Kant).

Dès lors qu'elle est considérée comme indispensable, notamment de par sa contribution à l'explication et à la compréhension, à l'innovation et à la création, à l'adaptation et à l'évaluation citoyennes, quels moyens sont susceptibles d'être mobilisés afin de préserver la faculté humaine de penser ? Quelles sont les politiques publiques et les réglementations qui sont ou seraient à même de protéger cette ressource naturelle indispensable à la survie d'une certaine humanité ?

[1] Journée d'études "Vérité établie et diversité des opinions - La conciliation de deux nécessités démocratiques", 7 juin 2024, Nancy, organisée par l'IRENEE, à paraître dans la revue *Civitas Europa* (n°54, juin 2025).

# ESPRIT SERAS-TU LÀ ? LA PROTECTION DE LA FACULTÉ DE PENSER DES CITOYENS

6  
JUIN  
2025



JOURNÉE D'ÉTUDES

Sous la direction scientifique de André MOINE, Maître de conférences  
en droit public, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

AMPHI AR06 - FACULTÉ DE DROIT SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION DE NANCY  
INFORMATIONS ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE (GRATUITE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](https://irenee.univ-lorraine.fr)